

Société Francophone du Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

Société Francophone du Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare - 75009 PARIS
Association loi 1901

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.


Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- Le cadrage des enregistrements avec la reddition des comptes du congrès 2019,
- Le cadrage des allocations versées avec les décisions du Conseil Scientifique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi 

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 890	38 890		719
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	38 890	38 890		719
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	64 004	43 777	20 227	21 203
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 004	43 777	20 227	21 203
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
Immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
ACTIF IMMOBILISE	115 287	82 667	32 620	34 314
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 024		7 024	18 134
Usagers et comptes rattachés	971 236	3 486	967 751	2 029 190
Autres créances	92 320		92 320	230 962
Créances	1 070 580	3 486	1 067 094	2 278 287
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	5 699 114		5 699 114	4 476 921
Trésorerie	5 699 114		5 699 114	4 476 921
ACTIF CIRCULANT	6 769 694	3 486	6 766 208	6 755 208
Charges constatées d'avance	11 707		11 707	194 091
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	11 707		11 707	194 091
TOTAL DE L'ACTIF	6 896 688	86 153	6 810 535	6 983 614

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	3 343 628	2 793 131
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	26 200	26 518
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations		
Autres produits	232	162
Produits d'exploitation	3 370 060	2 819 811
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	2 898 287	2 289 971
Impôts et taxes	6 928	7 864
Salaires et Traitements	179 394	197 668
Charges sociales	83 449	92 401
Amortissements et provisions	10 431	9 922
Autres charges	160	503
Charges d'exploitation	3 178 648	2 598 330
RESULTAT D'EXPLOITATION	191 412	221 481
Opérations faites en commun		
Produits financiers	11 952	11 858
Charges financières		1 354
Résultat financier	11 952	10 504
RESULTAT COURANT	203 364	231 985
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	41 670	65 024
Report des ressources non utilisées		31 879
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	161 694	198 840

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 810 535 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 161 694 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CONGRES 2019 (MARSEILLE)

Le congrès 2019 a eu lieu. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer en son nom la manifestation. La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2019 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	174 897	
Prestations techniques	180 961	
Installation générale / maintenance	225 633	
Editions / brochures	14 480	
Site internet	11660	
Promotion du congrès	36 734	
Invités / orateurs / bourses	205 792	
Frais de personnel	82 417	
Restauration / Festivités / Evènements	50 510	
Prestations congressistes	15 073	
Transport congressistes	12 859	
Honoraires divers	252 708	
Frais bancaires	6 805	
Droits d'inscription		658 789
Ventes de surface		1 160 150
Sponsoring		790 745
TOTAUX	1 270 529	2 609 685

RESULTAT DU CONGRES (Bénéfice) 1 339 1556

CONGRES 2020 (BRUXELLES): Suite à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19, le Congrès devant se dérouler à Bruxelles a été reporté à Septembre (Cf. page 22 "Événements postérieurs à la clôture").

Depuis 2016, les fonds engagés pour l'organisation du congrès sont appréhendés dans des comptes bancaires ouverts au nom de l'Association. De ce fait, l'avance consentie à notre prestataire pour gérer le salon est substituée par l'ensemble des opérations engagées pour notre compte à la clôture de l'exercice.

Ce contrat de mandataire transparent impacte notre bilan comme suit (en K€) :

ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
Fournisseurs colloquium débiteur	3		Fournisseurs colloquium	0	1
Clients	849	1 786	Autres dettes Colloquium	0	30
Trésorerie	1 099	221	TVA Collectée	315	355
TVA déductible	0	19	Produits constatés d'avance	1 637	1 791
Charges constatées d'avance	1	151			
Total	1 952	2 177		1 952	2 177

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 890			38 890
Immobilisations incorporelles	38 890			38 890
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	20 037			20 037
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 716	5 251		43 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	58 754	5 251		64 004
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 393			12 393
Immobilisations financières	12 393			12 393
ACTIF IMMOBILISE	110 036	5 251		115 287

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 171	719		38 890
Immobilisations incorporelles	38 171	719		38 890
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 344	2 004		8 348
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 207	4 223		35 430
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	37 551	6 227		43 777
ACTIF IMMOBILISE	75 722	6 946		82 667

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 388 683 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 265	41 265		
Dettes fiscales et sociales	238 953	238 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275 780	275 780		
Produits constatés d'avance	1 832 685	1 832 685		
Total	2 388 683	2 388 683		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Factures Non Parvenues	38 062
Provision Congés Payés	10 629
Charges Sociales sur congés à payer	5 118
Etat - Autres Charges	1 962
A VERSER A FFRD POUR SFDT1	180 000
Total	235 771

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Congrès diabète Marseille	2 619 971
Cotisations	37 862
JETD 2019	32 783
Droit inscription JNDES 2019	625
Recettes diverses	387 244
Abonnement revues	34 519
Subvention liées aux fonds dédiés	
Subventions SFDT1	230 624
Subvention affectées	26 200
TOTAL	3 369 828

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 300 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française sur le début de l'exercice 2020. A ce titre, le Congrès SFD Bruxelles 2020 a été à reporté en septembre.

Le versement des Allocations SFD et SFD-Industrie 2020 sera également reporté et débutera donc après le Congrès SFD Bruxelles 2020.

Les éventuels impacts financiers ne sont pas enregistrés dans les comptes 2019. Le coût du report liée notamment aux annulations de réservations n'est pas encore été chiffré. L'impact financier pourrait porter notamment sur les actifs liés au congrès 2020.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2	1	3	3
Employés		1	1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	2	2	4	4

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 280 euro

La méthode de calcul utilisée est la méthode des Unités de crédit projeté ou PBO (Projected Benefit Obligation) : elle est fondée sur la valeur actuarielle de tous les droits du salarié projetées à sa date de départ à la retraite, laquelle est étalée sur la carrière totale du salarié. Cette méthode est recommandée par la norme IAS 19.

Le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,77 %.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Autres informations

Le projet SFDT1, initialement géré conjointement par la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) et la Société Francophone du Diabète (SFD) a été intégralement transféré à la FFRD en septembre 2019. Le personnel attaché au projet a été transféré à la FFRD. Les fonds reçus par la SFD pour financer le projet et non utilisés par la SFD sont également transférés à la FFRD.

